



La raison de notre espérance

La manière de célébrer la sainte cène La responsabilité personnelle

La sainte cène

« Nous croyons et confessons que notre Sauveur Jésus-Christ a ordonné et institué le sacrement de la sainte cène pour nourrir et soutenir ceux qu'il a déjà régénérés et incorporés dans sa famille, qui est son Église.

Or, ceux qui sont régénérés ont deux vies en eux. L'une est corporelle et temporelle. Ils la reçoivent dès leur première naissance et cette vie est commune à tous les hommes. L'autre vie est spirituelle et céleste. Elle leur est donnée à la seconde naissance, qui se fait par la parole de l'Évangile, dans la communion du corps de Christ. Cette vie n'est commune qu'aux élus de Dieu. Ainsi, Dieu nous a donné un pain terrestre et matériel, propre au soutien de la vie corporelle et terrestre; ce pain est commun à tous, tout comme l'est la vie. Mais pour le soutien de la vie spirituelle et céleste des croyants, il leur a envoyé un pain vivant descendu du ciel, à savoir Jésus-Christ, qui nourrit et soutient la vie spirituelle des croyants lorsqu'ils le mangent, c'est-à-dire lorsqu'ils se l'approprient et le reçoivent spirituellement par la foi.

Pour nous représenter ce pain spirituel et céleste, Christ a institué le pain terrestre et visible comme sacrement de son corps et le vin comme sacrement de son sang. Il nous atteste ainsi que, tout aussi certainement que nous prenons et tenons le sacrement dans nos mains et que nous le mangeons et le buvons par notre bouche (moyen par lequel notre vie physique est soutenue), de même, par la foi (qui est la main et la bouche de notre âme), nous recevons réellement dans nos âmes le vrai corps et le vrai sang de Christ, notre seul Sauveur, pour notre vie spirituelle.

Or, il est bien certain que Jésus-Christ ne nous a pas prescrit ses sacrements sans raison. Il accomplit en nous tout ce qu'il nous représente par ces signes sacrés. Toutefois, la manière dont cela se fait dépasse notre intelligence et nous est incompréhensible, tout comme l'opération de l'Esprit de Dieu est secrète et incompréhensible. Cependant, nous ne nous trompons pas en disant que ce que nous mangeons est le propre corps naturel de Christ et ce que nous buvons son propre sang. Toutefois, ce n'est pas par la bouche que nous le mangeons et le buvons, mais spirituellement, par la foi. Ainsi, Jésus-Christ demeure toujours assis à la droite de Dieu son Père dans les cieux, mais il ne cesse pas pour autant de se communiquer à nous par la foi. Ce banquet est une table spirituelle par laquelle Christ nous rend participants de lui-même et de tous ses bienfaits et par laquelle il nous fait la grâce de jouir aussi bien de lui-même que du mérite de sa passion et de sa mort. Il nourrit, fortifie et console notre pauvre âme affligée par la nourriture de sa chair et il l'apaise et la renouvelle par le breuvage de son sang.

De plus, bien que les sacrements soient unis à la chose signifiée, cette chose signifiée n'est toutefois pas reçue de tous. Le méchant prend certes le sacrement pour sa condamnation, mais il ne reçoit pas la vérité du sacrement. Ainsi, Judas et Simon le magicien ont bien reçu tous les deux le sacrement, mais ils n'ont pas reçu Christ, qui est signifié par le sacrement et qui est communiqué uniquement aux croyants.

Finalement, nous recevons ce saint sacrement dans l'assemblée du peuple de Dieu avec humilité et révérence, en commémorant ensemble la mort de Christ notre Sauveur avec actions de grâces et en confessant notre foi et notre religion chrétienne. C'est pourquoi nul ne doit se présenter à cette table sans s'être d'abord bien examiné lui-même, de peur qu'en mangeant de ce pain et qu'en buvant de cette coupe, il ne mange et ne boive son propre jugement (1 Co 11.27-29). Bref, la participation à ce saint sacrement nous émeut et nous pousse à un ardent amour envers Dieu et nos prochains.

Nous rejetons donc comme étant des profanations toutes les confusions et les inventions coupables que les hommes ont ajoutées et mêlées aux sacrements. Nous disons que nous devons nous contenter de l'ordre que Christ et ses apôtres nous ont enseigné au sujet des sacrements et que nous devons en parler de la manière dont eux-mêmes en ont parlé. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 35

1. La responsabilité de nous examiner individuellement
2. Notre péché
3. Notre Sauveur
4. Notre service

Qui devrait participer à la sainte cène et comment devrions-nous le faire? La sainte cène procure de grands bienfaits aux croyants, mais, comme le reconnaît la Confession de foi des Pays-Bas, « *cette chose signifiée n'est toutefois pas reçue de tous. Le méchant prend certes le sacrement pour sa condamnation, mais il ne reçoit pas la vérité du sacrement* » (art. 35). La sainte cène est un repas spirituel qui a pour but de nourrir la foi des croyants. Celui qui y participe sans avoir la foi ne peut pas être nourri spirituellement. Au contraire, il attire sur lui le jugement de Dieu. Même le croyant qui participe indignement, comme c'était le cas dans l'Église à Corinthe, attire le jugement de Dieu. Il est donc important de savoir qui peut y participer et comment nous devrions nous y préparer.

Il existe trois niveaux de responsabilité concernant l'admission à la sainte cène. Il y a d'abord la responsabilité individuelle. Chacun est responsable de s'examiner soi-même pour se préparer à y participer dignement. Il y a ensuite la responsabilité communautaire. Tous les membres de l'Église sont impliqués à ce niveau. Si nous aimons nos frères et sœurs, nous allons nous soucier d'eux. Leur participation à la sainte cène en fait partie puisque nous formons une même famille spirituelle. Il y a enfin la responsabilité pastorale. Cette responsabilité appartient aux pasteurs et aux anciens de l'Église. Nous avons reçu la charge de prendre soin du troupeau du Seigneur et cela inclut l'admission à la sainte cène. Considérons cette fois-ci la responsabilité individuelle.

1. La responsabilité de nous examiner individuellement

« C'est pourquoi nul ne doit se présenter à cette table sans s'être d'abord bien examiné lui-même, de peur qu'en mangeant de ce pain et qu'en buvant de cette coupe, il ne mange et ne boive son propre jugement (1 Co 11.27-29) » (art. 35).

Dans l'Église de Corinthe, il y avait beaucoup de désordre. Les croyants mangeaient ensemble avant de célébrer la sainte cène. Les riches s'empiffraient pendant que les pauvres ne mangeaient pas à leur faim. Dans ce contexte, la cène était célébrée indignement. Il régnait dans l'Église un manque d'amour fraternel flagrant. Paul exhorte les Corinthiens à cesser d'être égoïstes et à faire preuve d'amour, comme Jésus nous a aimés. N'est-ce pas l'amour du Christ pour son Église que nous célébrons lors de la sainte cène? Voilà pourquoi les Corinthiens sont exhortés à s'examiner avant de manger le pain et de boire la coupe du Seigneur.

« C'est pourquoi celui qui mangera le pain et boira la coupe du Seigneur indignement sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur. Que chacun donc s'examine soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe; car celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même » (1 Co 11.27-29).

Remarquez que cet avertissement ne s'adresse pas aux non-croyants ou aux visiteurs de passage au culte, mais aux croyants qui sont membres de l'Église à Corinthe (et qui ne sont pas sous discipline, comme c'était le cas de l'homme incestueux précédemment exclu de la communion de l'Église en 1 Co 5.1-5). Si le croyant participe indignement, il peut attirer le jugement de Dieu contre lui, et même contre la communauté de l'Église tout entière si l'Église néglige de prendre les mesures nécessaires pour régler le désordre au sein de l'Église. Par conséquent, dans l'Église de Corinthe, beaucoup étaient malades et plusieurs sont morts par ce jugement divin à cause du désordre qui régnait dans l'Église (1 Co 11.30). Cet avertissement de s'examiner soi-même ne s'adresse donc pas aux visiteurs occasionnels, mais vise les membres de l'Église.

C'est seulement plus loin dans cette lettre aux Corinthiens que Paul fait mention de visiteurs occasionnels et de non-croyants présents durant le culte public. Le visiteur occasionnel n'est pas invité à s'examiner pour déterminer par lui-même s'il peut participer ou non à la sainte cène, mais il est saisi et mis à nu (« *les secrets de son cœur sont dévoilés* ») par la présence du Dieu saint au milieu de l'assemblée (1 Co 14.23-25).

On ne peut donc pas conclure de ces versets du chapitre 11 de cette première lettre aux Corinthiens que la bonne façon de superviser la sainte cène à l'égard des visiteurs est de leur laisser le soin de s'examiner eux-mêmes, sans plus. Très souvent d'ailleurs, ces visiteurs n'ont pas reçu l'enseignement biblique nécessaire pour comprendre la signification du sacrement ni la préparation spirituelle adéquate pour pouvoir s'examiner eux-mêmes correctement. Ce ne sont généralement pas quelques brefs avertissements prononcés rapidement par le pasteur juste avant la célébration de la cène qui permettront à ceux qui ne sont pas familiers avec ce vocabulaire et cette cérémonie de faire un auto-examen à l'honneur de Dieu.

Maintenant, comment chaque membre de l'Église doit-il s'examiner soi-même? L'article 35 de la Confession des Pays-Bas ne traite pas de cette question. La réponse 81 du Catéchisme de Heidelberg nous sera utile à cet égard. Elle nous dit qu'avant de venir à la table du Seigneur, nous devons nous interroger sur notre péché, sur notre Sauveur et sur notre service (ces trois points correspondent remarquablement aux trois grandes sections du catéchisme : notre péché et notre misère, notre délivrance, notre reconnaissance). Faisons donc une petite digression dans ce magnifique catéchisme.

2. Notre péché

« *Quels sont ceux qui doivent venir à la table du Seigneur? Ce sont ceux qui ont honte d'eux-mêmes à cause de leurs péchés* » (Catéchisme de Heidelberg, Q&R 81). Il nous faut bien comprendre que ce sont nos péchés qui ont conduit le Seigneur Jésus à mourir sur la croix. Sommes-nous prêts à le reconnaître et à confesser nos péchés? Pour bien célébrer la sainte cène, il nous faut commencer par admettre nos péchés sincèrement et les confesser de tout cœur. Suis-je vraiment repentant? Suis-je désolé d'avoir péché? Un vague sentiment de malaise ou de tristesse n'est pas suffisant. Nous ne devrions trouver aucune joie, aucun plaisir, aucune fierté à cause de nos péchés, car nous reconnaissons avoir offensé Dieu de multiples manières. Nous voyons le poids immense de la terrible malédiction sur nos péchés, mais

nous voyons par la foi que c'est Jésus-Christ qui a porté sur lui cette malédiction que nous méritons pleinement. Pour vivre en communion avec Dieu dans son alliance, il nous faut remplir la première condition de cette alliance : avouer honnêtement nos péchés, être profondément attristés du fait que nous sommes pécheurs, nous sentir totalement indignes devant Dieu.

Souvenez-vous de la parabole du pharisien et du publicain. Le pharisien se pensait juste devant Dieu, tandis que le publicain n'osait pas lever les yeux au ciel et savait très bien qu'il déplaisait à Dieu. « *Il se frappait la poitrine et disait : Ô Dieu, sois apaisé envers moi, pécheur* » (Lc 18.13). Dans sa grâce infinie, Jésus a dit que c'est lui qui est retourné chez lui justifié, mais pas l'autre. La table du Seigneur est pour le publicain repentant, pas pour le pharisien qui se pense en bonne santé spirituelle. La sainte cène n'est pas pour les forts ni pour ceux qui sont sans péché. Elle est pour ceux qui se reconnaissent pécheurs, confus de honte.

« *Éternel, ne me punis pas dans ta colère, et ne me châtie pas dans ta fureur. Fais-moi grâce, Éternel, car je dépéris; guéris-moi, Éternel! car mes os sont tremblants* » (Ps 6.2-3).

Ce repas nous est donné pour fortifier ceux qui se reconnaissent faibles et indignes.

3. Notre Sauveur

La deuxième question à se poser pour participer à la cène concerne notre Sauveur. Notre examen personnel ne doit pas nous amener à nous morfondre sur nous-mêmes sans jamais trouver la libération. Après tout, la table du Seigneur est un repas de fête et de communion! Nous célébrons l'alliance avec Dieu. Dans cette alliance, il y a Dieu et nous. Entre les deux, il y a le Médiateur de l'alliance, Jésus-Christ sacrifié pour nous. Les enfants de Dieu doivent connaître leur misère, mais également leur délivrance! C'est pourquoi ceux qui doivent venir à la table du Seigneur « *... croient cependant que leurs péchés leur sont pardonnés et que les faiblesses qui leur restent sont couvertes par la passion et la mort du Christ* » (Q&R 81).

Nous devrions être animés d'une grande joie à venir célébrer ensemble l'œuvre de Jésus-Christ autour de sa table. Est-ce que je reconnais que mon salut est en Jésus seul? Est-ce que je crois que le Seigneur Jésus a parfaitement payé pour tous mes péchés par son corps meurtri et par son sang versé sur la croix? Je crois que le poids immense de la malédiction que je mérite à cause de mon péché, c'est lui qui l'a porté par sa passion et sa mort. Voilà la deuxième condition de l'alliance pour vivre en communion avec Dieu et célébrer cette communion à la table du Seigneur : croire et confesser que Jésus est notre unique et complet fondement pour notre salut et que nous n'avons pas besoin d'ajouter quoi que ce soit à son sacrifice qui nous procure un pardon complet.

4. Notre service

La troisième question à se poser avant de participer à la cène concerne notre service. Les gens qui doivent venir à la table du Seigneur sont « *ceux qui [...] désirent aussi affermir de plus en plus leur foi et améliorer leur vie* » (Q&R 81). La puissance du sacrifice du Christ et les promesses de son alliance

donnent aux enfants de Dieu la force de vivre une vie nouvelle. Par sa mort, Jésus-Christ a obtenu pour nous la puissance de l'Esprit vivifiant. Nous devons connaître notre misère, nous devons connaître notre délivrance, mais nous devons aussi vivre dans la reconnaissance.

Est-ce que, par la grâce de Dieu, je veux vivre une vie de gratitude en réponse à la délivrance complète que Jésus m'a acquise? Est-ce que, par la puissance du Saint-Esprit, je désire fortifier ma foi et devenir plus obéissant dans ma vie chrétienne? Est-ce que je reconnais que le Seigneur Jésus veut faire de moi une nouvelle création? Est-ce que je veux marcher en nouveauté de vie, dans le service chrétien et dans l'amour fraternel dans l'Église? Voilà la troisième condition d'une vie vécue en alliance avec Dieu, afin de vivre en communion avec Jésus-Christ et de célébrer cette communion à la table du Seigneur.

Nous avons encore beaucoup de faiblesses et d'imperfections, c'est pourquoi nous avons besoin d'être nourris, mais nous voulons lui obéir. Nous voulons changer notre style de vie et améliorer notre service chrétien. Nous voulons vivre pour lui seul, avec la force que lui seul peut nous communiquer par la foi en lui. Si c'est notre cas, la table du Seigneur est pour nous!

La table du Seigneur n'est jamais un « droit acquis » du fait qu'on s'appelle chrétien. C'est un privilège pour ceux qui vivent activement en communion avec le Seigneur dans son alliance. Les trois questions à se poser sont toutefois là pour nous encourager : péché, pardon par notre Sauveur, service de reconnaissance. C'est un encouragement pour ceux qui commencent à grandir dans la foi, qui luttent et se sentent faibles et indignes, qui ont le cœur contrit et qui cherchent à plaire au Seigneur. Dieu est plein de grâce et riche en miséricorde. Il ne rejettera pas le faible roseau. Cherchons notre pardon et notre force en Jésus seul!

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.